

Camion bleu France Services - Permanences août et septembre 2023

Le Camion bleu France Services va à la rencontre des habitants du Douaisis pour leur proposer un service de proximité et les accompagner pour de nombreuses formalités à accomplir (Pole Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, etc.).
Le Camion bleu poursuit sa tournée ces prochains mois. Le calendrier des permanences des mois d'août et septembre 2023 est disponible sur internet : <https://info.lenord.fr/le-camion-bleu-dans-le-douaisis>.

Journées solidaires 9 et 10 août - Douaisis Tourisme

Douaisis Tourisme relance une opération de solidarité à destination des habitants de Douaisis Agglo pour 2023. Cette action, baptisée « Journées solidaires », vise à permettre pour 1 € symbolique, de passer une journée de découverte et de loisir sur notre territoire, et ce, pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances (un Français sur deux selon les statistiques).

Les journées pour la commune d'Estrées seront consacrées aux visites :

- Le mercredi 9 août : Découverte du centre-ville de Douai, Maison des Géants et Loisiparc. Lien d'inscription : <https://forms.gle/MCzeGBuMo7ETtDhC7>. Lien de modification ou de consultation : <https://urlz.fr/mu9r>
- Le jeudi 10 août : Parc du musée Arkéos et Loisiparc. Lien d'inscription : <https://forms.gle/1gAH6himhujYKXGq7>. Lien de modification ou de consultation : <https://urlz.fr/mu9y>.

Attention chaque participation devra générer une inscription (1 formulaire = 1 personne).

Nous nous chargerons de la logistique ainsi que du transport des personnes en bus depuis votre commune

Merci de contacter la Mairie pour toutes les informations pratiques de ces journées.

Informations pratiques : - Le coût est de 1 € par personne (chèque ou espèces à remettre le jour de la visite). Le pique-nique reste à la charge des participants. Petite restauration sur place à Loisiparc : sandwicherie, grignoterie, boissons... Animaux interdits. Caleçons de bain interdits : slip de bain obligatoire pour profiter des jeux d'eau et du bassin de Loisiparc. Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants au sein de l'espace aquatique de Loisiparc doivent être en tenue de bain. Pour tout renseignement complémentaire, nous restons disponible par mail à l'adresse suivante : caroline.delattre@douaisis-tourisme.fr ou au 03 27 94 17 00.

Ball trap – 3 septembre 2023

L'Amicale des tireurs de la Sensée organise son Ball Trap le 3 septembre de 10 h à 20 h à Estrées.

Concours avec nombreux lots, parcours de chasse et fosse, machines automatiques, vente de cartouches.

Restauration sur place.



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr

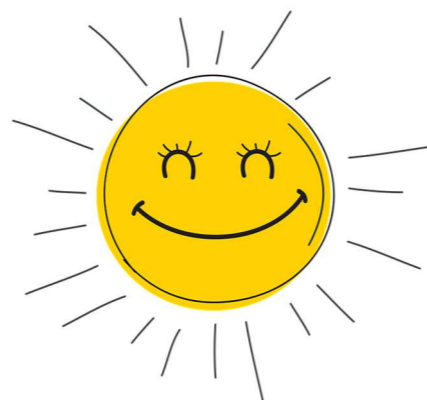


AGENDA

Août 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00	Mairie fermée	Mairie fermée	
7	8	9	10	11	12	13
Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie fermée	
14	15	16	17	18	19	20
Médiathèque fermée	Férié	Ramassage des ordures ménagères (15 août férié)	Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck		Mairie fermée	
21	22	23	24	25	26	27
Médiathèque fermée Ouverture des réservations cantine et garderie			Ramassage des végétaux et des recyclables	La Maison du Poulet	Mairie fermée	
28	29	30	31			
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck			

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été



Envoyez-nous vos articles ! Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 août, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Mairie – horaires d'été

En raison des congés annuels, les horaires de la mairie sont modifiés jusqu'au samedi 26 août inclus. Pendant cette période, la mairie sera fermée les samedis et ouverte les lundis de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ; les mardis, mercredis et vendredis de 9h15 à 11h45. Un affichage sera apposé sur la porte avec un contact en cas d'urgence.

La mairie sera ouverte le samedi 2 septembre de 9h15 à 11h45

Les horaires d'ouverture habituels reprendront à partir du lundi 28 août, les lundis et vendredis de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 ; les mardis, mercredis de 9h15 à 11h45 ; le samedi (une semaine sur deux selon le calendrier des Infos Village) de 9h15 à 11h45.

Il n'y aura pas de dépôt de dossiers d'urbanisme en août.

Rentrée scolaire 2023

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre pour tous les enfants de l'école d'Estrées. L'accueil se fera pour toutes les classes par la rue du chalet. Les horaires seront les suivants : 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Les réservations pour la cantine et la garderie seront ouvertes à partir du 21 août sur votre espace famille du site INOE pour les enfants déjà inscrits à la restauration scolaire. Pour les enfants non-inscrits, merci de vous rapprocher de la mairie afin d'obtenir le formulaire d'inscription, qui après traitement vous permettra d'effectuer la réservation de repas sur le site. La garderie ne sera pas ouverte le matin du jour de la rentrée mais sera ouverte le soir. Elle retrouvera un fonctionnement normal les jours suivants.

Food Truck « Au plaisir » et Maison du poulet

- **Le Food truck « Au plaisir »** sera sur notre commune les **jeudis 17 et 31 août, 14 et 28 septembre en soirée**. N'hésitez pas à réserver par avance au 06 17 63 50 56.
- **La Maison du Poulet**, viendra le **vendredi 25 août à partir de 18h30**. Elle vous propose : poulet, poulet label, jambonneau, patates au jus, saucisses de poulet et cuisses de poulet. Réservation souhaitée au 06 61 57 25 58.

Travaux sur le parking arrière de la mairie

Des travaux d'aménagement de la place arrière de la mairie ont débuté le 19 juillet pour une durée d'un mois. En conséquence, il sera interdit de stationner sur la place et sur les trottoirs environnant durant la durée du chantier. L'accès au parc de jeux sera condamné côté parking (à droite). L'entrée se fera uniquement via le chemin piétonnier situé à sa gauche. L'accès à la mairie se fera provisoirement par le parking avant. Vous remerciant de votre compréhension.

Cadre de vie - Propreté

L'entretien des trottoirs et des caniveaux, même s'ils appartiennent au domaine public, est à la charge du riverain, locataire ou propriétaire, sur toute la longueur de son habitation, et ce en toute saison. Il concerne le balayage, le désherbage et le démoussage en excluant tout produit phytosanitaire, dont l'utilisation est interdite sur l'espace public. Voici quelques astuces simples et efficaces pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes. Vous pouvez :

- Utiliser des binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux,
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...),
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.

Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines. Les personnes dans l'incapacité de réaliser ces travaux peuvent se faire connaître en mairie. Merci à vous pour votre contribution à l'entretien de notre beau village.

Alerte sécheresse et canicule

SÉCHERESSE
Les bassins Yser, Escaut, Sambre
en Alerte

Mesures mises en place :

- **Interdiction de l'arrosage de 09h00 à 19h00** des jardinières, pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, jardins potagers, espaces sportifs de toute nature
- **Interdiction du remplissage des piscines privées** (sauf « pataugeoires », 40 cm d'eau maximum)
- **Interdiction de l'alimentation des fontaines** en circuit ouvert
- **Interdiction du lavage des véhicules** hors des stations professionnelles
- **Nettoyage à l'eau** des chaussées, caniveaux, surfaces extérieures limité aux besoins d'hygiène et de salubrité publique
- Autorisation de prélèvements **réduite de 10%** pour les industriels
- Interdiction de l'irrigation **les samedis et dimanches de 10 h à 18h**
- **Interdiction du remplissage / vidange** des étangs, plans d'eau et bassins de loisirs



Football Club d'Estrées

La saison 2022/2023 s'est achevée avec succès pour le Football Club d'Estrées. En effet, le FCE a terminé premier de sa ligue avec deux points d'avance sur son dauphin et a également eu la meilleure défense de la saison.

Notre accession à la ligue supérieure est cependant compromise du fait de l'absence d'un arbitre rattaché au club. Le FCE attend donc les décisions du district pour être fixé quant à la saison prochaine.

Le FCE prépare tout de même sa nouvelle saison 2023/2024. Celle-ci démarre par l'élection d'un nouveau président qui vient succéder à Mustapha OUZGAIT : Julien TRUPIN, joueur au club depuis plusieurs saisons.

Pour enrichir son effectif, l'équipe UFOLEP recherche des joueurs, plus particulièrement des attaquants, et un arbitre. Les matchs officiels se jouent les dimanches matin, quant aux entraînements, ils ont lieu une fois par semaine les mercredis en compagnie des vétérans d'Arleux.

N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau si vous êtes intéressés (Julien TRUPIN : 07.69.79.71.81, Guy BREVART : 06.45.79.32.23). Le FCE compte sur votre soutien, n'hésitez pas à venir nous encourager lors des matchs. En attendant la reprise effective de la saison prévue fin août, le FCE vous souhaite un agréable été.